

Josianne Beaudry est associée membre du groupe Droit des affaires. Elle exerce principalement en matière de valeurs mobilières, fonds d'investissement et droit minier. Elle conseille également les participants du secteur financier relativement à l'application de la réglementation en matière de valeurs mobilières et de gouvernance.

Elle assiste les clients dans la réalisation de financements publics et privés, les réorganisations d'entreprises et les fusions et acquisitions. Elle assiste également les sociétés ouvertes dans le maintien de leur statut d'émetteur assujéti.

M^{re} Beaudry conseille également les gestionnaires de fonds d'investissement, les courtiers et gestionnaires de portefeuilles dans le maintien de leur inscription et dans l'exercice de leurs activités.

Elle accompagne les sociétés minières à tous les stades de leur développement.

Distinctions

■ *The Canadian Legal LEXPERT® Directory* dans le domaine des fusions et acquisitions, 2023

■ *The Canadian Legal LEXPERT® Directory* dans le domaine du Droit minier, depuis 2022

■ *The Best Lawyers in Canada, Lawyer of the Year, Droit minier*, 2020

■ *The Canadian Lawyer* dans le domaine du droit minier et en Corporate Finance & Securities, depuis 2019

■ *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit minier, depuis 2018

■ *The Best Lawyers in Canada* dans le domaine du droit des fusions et acquisitions, depuis 2018



2024 LEXPERT RANKED LAWYER

Formation

■ LL.B., Université du Québec à Montréal, 1999

■ Diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité, HEC Montréal

Conseils et associations

■ Membre du comité de direction du Cabinet (Lavery Avocats)

■ A fait partie du conseil d'administration du Cabinet (Lavery Avocats), 2018 à 2020

■ Membre du conseil d'administration de l'Association de l'Exploration minière du Québec